

FINANCIERE KOALA SAS
305 Rue John McAdam
30900 NIMES

Fait à Nantes, le 17/02/2025

Depuis le 1er avril 2024, la réglementation a évolué et la carte verte disparue. Nous vous adressons, pour le compte de votre assureur SMA, au titre de vos garanties automobile, la fiche mémo du véhicule assuré, un nouveau document que nous vous conseillons de conserver dans le véhicule.

Ce document n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'entreprise d'assurance.

Si vous vous déplacez à l'étranger, (hors Union européenne) avec votre véhicule, il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale.

Pour l'assureur, par délégation

**Conserver ce document sur vous
lors de vos déplacements**



Votre véhicule

Immatriculation :
HB-741-WF

Marque et modèle :
RENAULT, TREK HANROAD

Extension de remorque tractée jusqu'à 750 Kg

Renseignements utiles

Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet du contrat ou jusqu'au terme de la période de garantie si celle-ci est inférieure au 15 jours

Ce document n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'entreprise d'assurance,

Conformément aux articles L324-1 et L324-2 du code de la Route le véhicule est soumis à l'obligation d'assurance, le souscripteur peut vérifier sa situation assurantielle en consultant le fichier des véhicules assurés (<https://www.fvaassurance.fr>) ou le serveur vocal au 01 83 64 32 22 (coût d'un appel local)

Si vous vous déplacez à l'étranger, (hors Union européenne) avec votre véhicule, il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale.



Votre Contrat

Date de début des garanties :
11/02/2025

Numéro de contrat :
H79323A9950000

Souscripteur :
FINANCIERE KOALA SAS
305 Rue John McAdam
30900 NIMES

Assureur :
SMA
8 rue Louis Armand
75015 PARIS